

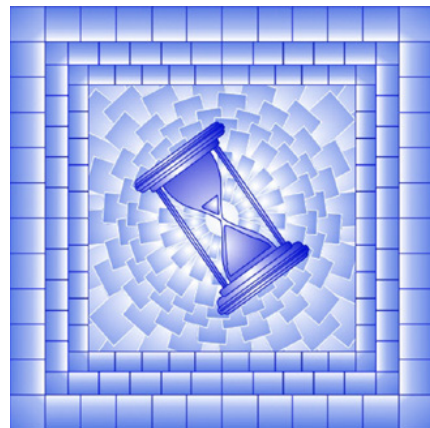
N° 62F0014M au catalogue
ISSN 1706-7731
ISBN 978-0-660-72094-4

Série analytique des prix

Une analyse de la mise à jour du panier de l'Indice des prix à la consommation de 2024, sur la base des dépenses de 2023

par Rebecca Lehto

Date de diffusion : le 18 juin 2024



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Introduction	4
Sources de données	4
Changements de la classification de l'IPC	5
Analyse des pondérations du panier	8
Considérations	8
Analyse des pondérations du panier	9
Conclusion	11
Annexe	12

Une analyse de la mise à jour du panier de l'Indice des prix à la consommation de 2024, sur la base des dépenses de 2023

par **Rebecca Lehto**

Introduction

L'Indice des prix à la consommation (IPC) est l'indicateur de l'inflation le plus connu et le plus communiqué au Canada, et il donne un aperçu de la conjoncture économique globale. Il mesure la variation des prix payés par les consommateurs canadiens en comparant le coût d'un panier fixe de biens et de services au fil du temps. La méthode utilisée pour calculer l'IPC suit les normes internationales reconnues (voir [International Monetary Fund – Update of the Consumer Price Index Manual](#)). De plus, cette méthode fait régulièrement l'objet d'examens internes et d'examens par des experts, à l'extérieur de l'organisme, et elle est modifiée au besoin, de façon à être conforme aux pratiques exemplaires.

Les régimes de retraite publics et privés, les retenues de l'impôt sur le revenu et certains paiements sociaux des gouvernements sont rajustés à l'aide de l'IPC. L'indice sert de déflateur de diverses statistiques économiques en vue d'obtenir des estimations en prix constants, et l'on s'en sert comme outil pour établir les politiques économiques et en assurer le suivi. L'IPC est aussi souvent utilisé pour l'indexation et le rajustement des contrats.

Les biens et les services du panier de l'IPC se voient attribuer une part du panier qui est proportionnelle à leur part des dépenses totales de consommation des ménages canadiens. Plus la pondération d'un bien ou d'un service donné dans le panier est élevée, plus la variation des prix de ce bien ou de ce service se répercutera sur l'IPC d'ensemble.

En tant qu'indice de prix de type Laspeyres¹, les quantités contenues dans le panier de l'IPC sont celles de la période de référence des pondérations du panier, qui sont des estimations des dépenses de consommation utilisées pour l'agrégation au niveau supérieur. Pour refléter les variations de prix vécues par les Canadiens, les pondérations du panier doivent être représentatives de la façon dont les Canadiens dépensent leur argent. Un indice de prix à panier fixe, comme l'IPC, ne reflète les changements dans les dépenses de consommation que lorsque les pondérations du panier sont mises à jour. Toutefois, le fait de planifier des mises à jour du panier à intervalles réguliers atténue les changements de dépenses de consommation.

L'IPC de mai 2024, qui sera publié le 25 juin, marquera l'adoption de pondérations mises à jour du panier aux fins du calcul de l'indice. La mise à jour du panier de 2024 en fonction des dépenses de 2023 fait suite à la mise à jour de juin 2023 au moyen des dépenses de 2022. La continuité des séries de l'IPC est assurée par un enchaînement² des indices correspondants obtenus de paniers consécutifs. L'enchaînement est effectué séparément pour chaque série agrégée, qui s'entend de l'intersection d'un produit et d'une région géographique.

Sources de données

Les pondérations du panier ont été calculées principalement à partir des données sur les dépenses de consommation de la série nationale [Dépenses de consommation finale des ménages \(DCFM\)](#)³ de 2023, en remplacement de celles calculées à partir de la série nationale DCFM de 2022. Les dépenses des ménages déclarées dans l'[Enquête sur les dépenses des ménages \(EDM\)](#) ont continué de servir à compléter les données

1. La formule de Laspeyres est une méthode de calcul des indices des prix souvent utilisée, qui est en harmonie avec le concept de panier fixe de l'IPC. Elle exprime la variation du coût, entre la période 0 et la période t, de l'achat d'un panier fixe de produits, en agrégeant les prix des produits compris dans le panier en se servant des quantités consommées de la période de référence des prix 0 comme pondérations.

2. L'enchaînement est la méthode consistant à enchaîner un indice à panier fixe à un autre indice à panier fixe, afin de créer une série temporelle continue. Cette méthode fait en sorte que les variations en pourcentage d'une période à l'autre de l'indice enchaîné ne reflètent que la variation des prix et non les variations des quantités fixes.

3. Les parts du panier de l'IPC peuvent différer des parts des dépenses totales des DCFM (et des parts des dépenses totales de l'EDM pour les pondérations du panier fondées sur les dépenses de 2017 ou des années antérieures) en raison des différences de classification des éléments. De plus, certaines dépenses de consommation considérées comme étant dans le champ d'observation de l'IPC ne sont pas comprises dans les DCFM. En plus des données des DCFM, des données provenant d'autres sources de données sur les dépenses comme le Système de comptabilité nationale, les ventes au détail et le Recensement de la population sont incluses dans le calcul des pondérations du panier de l'IPC.

sur les dépenses des DCFM, en fournissant principalement des détails sur les dépenses à des niveaux inférieurs d'agrégation, y compris l'agrégation géographique.

D'autres sources de données ont servi à améliorer le calcul des pondérations des dépenses pour des agrégats particuliers, ou lorsque les données des DCFM ou de l'EDM n'étaient pas disponibles. Les pondérations du panier mises à jour reflètent les données disponibles de la plus haute qualité sur les dépenses, tout en respectant les exigences en matière d'actualité. Voici des exemples d'autres sources de données utilisées :

- Données de lecteurs optiques sur les ventes au détail
- Enquête mensuelle sur le commerce de détail
- Bureau du surintendant des institutions financières
- Pondérations annuelles de l'Indice des prix des logements neufs
- Indicateurs de rendement du tourisme
- Enquête sur le transport interurbain
- Rapports sur l'utilisation des services de diffusion en continu et de câblodistribution
- Taxe sur les produits et services
- Enquête sur les marchandises vendues au détail
- Société canadienne d'hypothèques et de logement
- Association canadienne de l'immobilier
- Enquête sur les ventes de véhicules automobiles neufs
- Enquête mensuelle sur le transport urbain
- Droits d'inscription et frais de scolarité
- Statistiques du pétrole

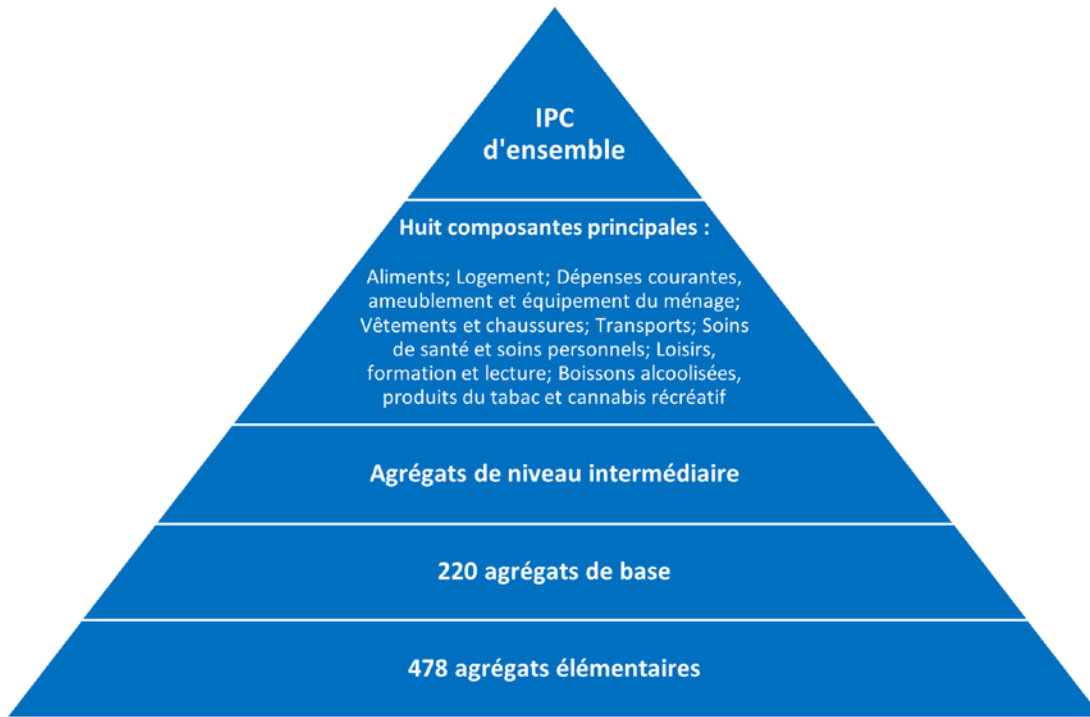
Changements de la classification de l'IPC

En plus des pondérations des dépenses, une mise à jour du panier est l'occasion d'examiner et de mettre à jour d'autres aspects de l'IPC. Il peut notamment s'agir de modifier la classification de l'IPC, afin de la rendre plus représentative des dépenses de consommation, ainsi que des produits et des services qu'il est possible d'acheter.

La classification des biens et des services de l'IPC est organisée selon une structure hiérarchique descendante (voir le diagramme ci-après). Au sommet de la structure se trouve l'IPC d'ensemble, qui comprend huit composantes principales. Sous les huit composantes principales se trouvent des agrégats de niveau intermédiaire, dont le logement en propriété et l'utilisation de véhicules automobiles, qui, conjointement avec les composantes principales, donnent un aperçu des sources des variations mensuelles et annuelles des prix. Il y a 220 agrégats de base⁴. Ces agrégats de base, tels que l'essence ou le loyer, résultent généralement de l'agrégation d'un ou de plusieurs agrégats élémentaires, dont la plupart ne sont pas publiés.

4. Un indice est généralement considéré comme un agrégat de base lorsqu'il s'agit de l'agrégat du plus bas niveau publié, ou lorsqu'il se situe au même niveau que l'agrégat du plus bas niveau publié. Par conséquent, les indices ne sont pas tous publiés pour 220 agrégats de base au niveau du Canada ou au niveau provincial.

Figure 1
Structure de classification de l'Indice des prix à la consommation



Source : Statistique Canada, programme des prix à la consommation.

Des agrégats élémentaires sont ajoutés au panier ou en sont supprimés à mesure que les habitudes de consommation évoluent au fil du temps. Au niveau des agrégats élémentaires, la classification comprend un échantillon d'articles choisis pour caractériser tous les produits de leur classe. On choisit les produits représentatifs⁵ en mettant l'accent sur des articles qui sont vendus partout et dont on sait qu'ils comptent parmi les plus populaires auprès des consommateurs. Ainsi, les articles choisis sont représentatifs des achats des consommateurs. Le nombre de produits représentatifs attribués à un agrégat élémentaire peut varier selon la pondération de l'agrégat dans le panier et selon la variabilité des prix et l'hétérogénéité des produits de cette classe. Par exemple, lorsqu'il s'agit de relever les prix de certains produits d'épicerie secs, comme les céréales, les produits représentatifs comprennent généralement des articles de marque et des articles de marque maison. En revanche, il n'y a qu'un seul produit représentatif dont le prix est relevé pour l'agrégat des bananes.

Le tableau 2 de l'annexe fournit de plus amples détails sur les composantes principales de l'IPC, y compris les pondérations du panier, le nombre de classes de produits élémentaires et la pondération totale des agrégats élémentaires qui correspondent à des services.

Par suite de l'introduction des pondérations du panier de 2023, certains agrégats élémentaires préexistants sont devenus des agrégats de base, dont on a publié les pondérations dans le panier pour la première fois de sorte à fournir aux Canadiens des données plus détaillées. Ainsi, les indices suivants, qui étaient auparavant classés comme agrégats élémentaires dans la catégorie du bœuf frais ou surgelé, seront désormais publiés comme agrégats de base dans cette même catégorie :

- Cuisses de bœuf fraîches ou surgelées
- Longes de bœuf fraîches ou surgelées
- Côtes de bœuf fraîches ou surgelées
- Basses côtes de bœuf fraîches ou surgelées

5. Pour consulter la liste des produits représentatifs qui composent le panier de l'IPC, voir le document intitulé [Produits représentatifs de l'Indice des prix à la consommation](#).

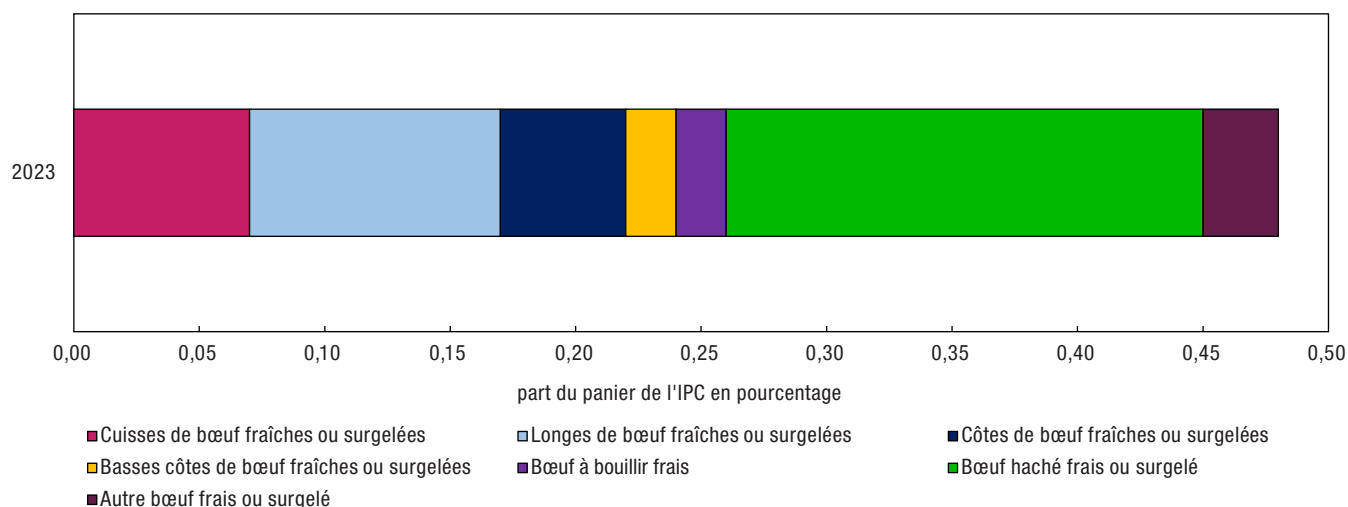
- Bœuf à bouillir frais
- Bœuf haché frais ou surgelé
- Autre bœuf frais ou surgelé

De même, les indices suivants seront publiés comme agrégats de base dans la catégorie du porc frais ou surgelé :

- Longes de porc fraîches ou surgelées
- Épaules de porc fraîches ou surgelées
- Autre porc frais ou surgelé

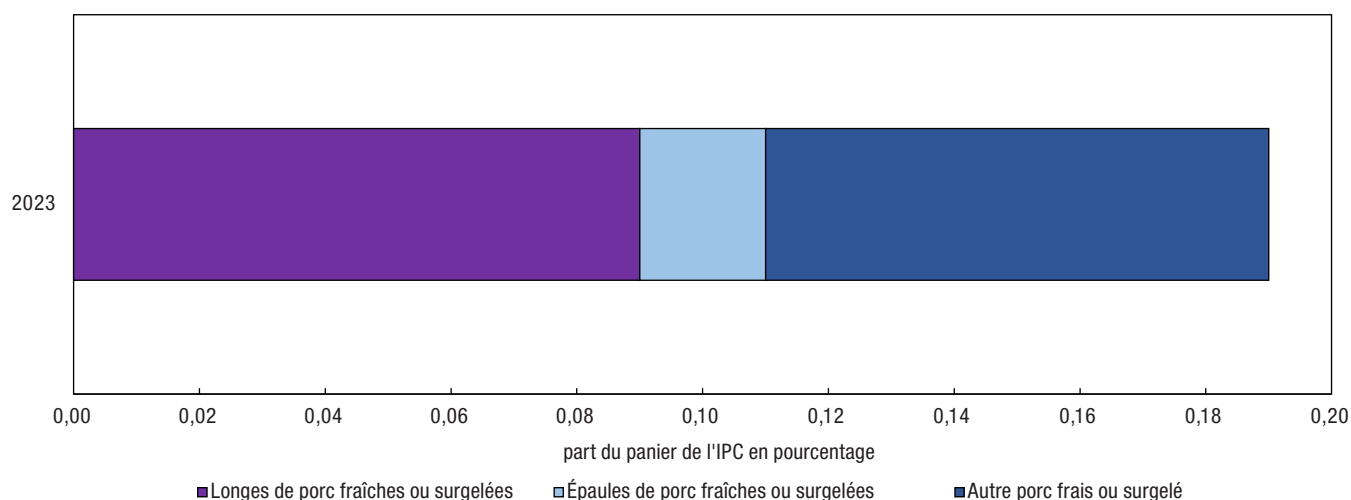
Auparavant, ces indices existaient dans l'indice du porc frais ou surgelé comme agrégats élémentaires et n'étaient pas publiés. Par conséquent, les catégories du bœuf frais ou surgelé et du porc frais ou surgelé seront désormais des agrégats intermédiaires.

Graphique 1
Part du panier pour les composantes de bœuf frais ou surgelé, 2023



Note : Les pondérations sont exprimées en dépenses totales de consommation des ménages dans le champ de l'IPC en dollars de la période de référence des pondérations.
Source : Statistique Canada, Tableau 18-10-0007-01 - Pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation.

Graphique 2
Part du panier pour les composantes de porc frais ou surgelé, 2023



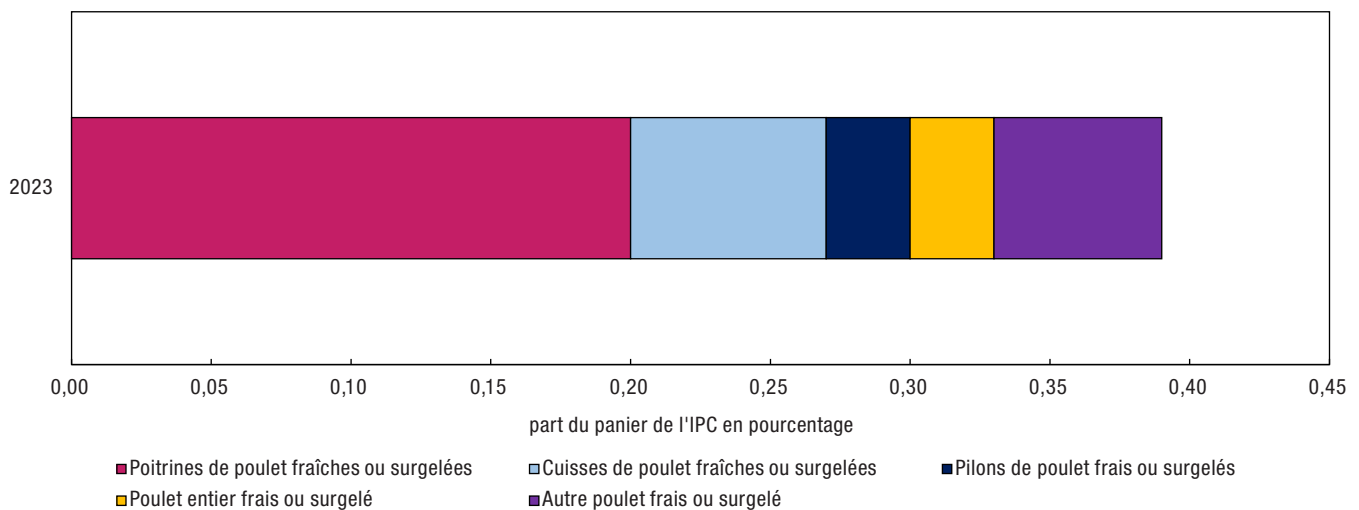
Note : Les pondérations sont exprimées en dépenses totales de consommation des ménages dans le champ de l'IPC en dollars de la période de référence des pondérations.
Source : Statistique Canada, Tableau 18-10-0007-01 - Pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation.

Afin que des données soient publiées au même niveau de détail que celui des produits du bœuf et du porc, de nouveaux agrégats de base ont été créés et seront désormais publiés dans la catégorie du poulet frais ou surgelé. Les voici :

- Poitrines de poulet fraîches ou surgelées
- Cuisses de poulet fraîches ou surgelées
- Pignons de poulet frais ou surgelés
- Poulet entier frais ou surgelé
- Autre poulet frais ou surgelé

Auparavant, les prix de ces produits étaient recueillis, mais ils étaient regroupés dans la même catégorie. L'indice du poulet frais ou surgelé, qui était auparavant un agrégat de base, sera désormais un agrégat intermédiaire.

Graphique 3
Part du panier pour les composantes de poulet frais ou surgelé, 2023



Note : Les pondérations sont exprimées en dépenses totales de consommation des ménages dans le champ de l'IPC en dollars de la période de référence des pondérations.

Source : Statistique Canada, Tableau 18-10-0007-01 - Pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation.

À mesure que le service s'est étendu à un plus grand nombre d'endroits, la couverture géographique du covoiturage a augmenté dans l'IPC, et des pondérations du panier ont été ajoutées à plusieurs endroits, dont l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse.

Divers agrégats élémentaires de l'indice de l'équipement audio ont été simplifiés afin de réduire les détails inutiles au niveau d'agrégation le plus bas, sans aucun changement aux biens et services relevés dans cette série. Les dépenses liées à ces agrégats élémentaires sont toujours incluses dans l'indice et ils sont maintenant classifiés sous les noms des nouveaux agrégats élémentaires du matériel audio portable et du matériel audio non portable.

La période de base de l'indice courant pour l'IPC d'ensemble demeure 2002 = 100 dans la mise à jour du panier de 2024, sur la base de la période de référence des pondérations de 2023. La période de référence de l'indice ou période de base de l'indice est la période durant laquelle la valeur de l'indice est fixée à 100. Pour l'IPC, la période de base de l'indice est habituellement une année civile exprimée sous la forme « année de l'indice = 100 ».

Analyse des pondérations du panier

Considérations

La proportion des dépenses est une mesure relative. Les changements dans les pondérations du panier sont fonction de la croissance des dépenses dans une catégorie donnée, ainsi que du taux de croissance de toutes les autres dépenses appartenant au champ d'observation de l'IPC. Entre les périodes, la part que représente un

bien ou un service donné dans le panier peut augmenter, diminuer ou demeurer inchangée selon la variation de la proportion des dépenses globales observée entre l'année de référence 2022 et l'année de référence 2023. Une diminution de la part dans le panier peut notamment indiquer que le taux de croissance des dépenses dans cette catégorie était inférieur au taux de croissance des dépenses globales. Par exemple, bien que les dépenses de consommation pour les transports aient augmenté en 2023, la part que représentent les transports dans le panier a diminué.

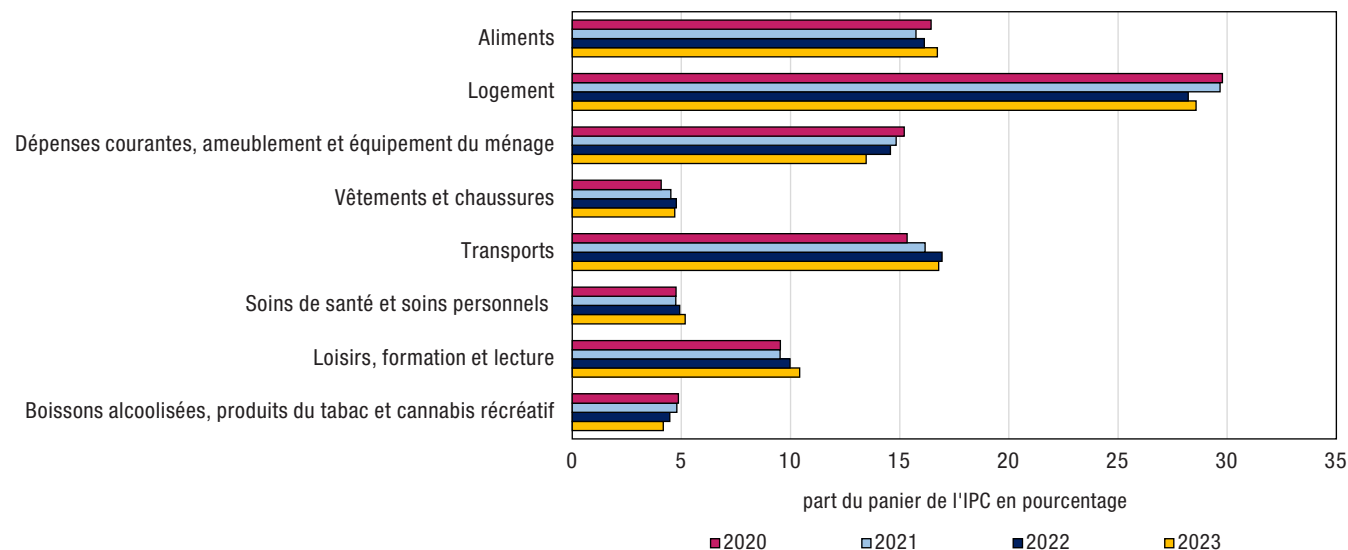
Étant donné que les pondérations du panier sont arrondies et publiées à la deuxième décimale près, les changements mineurs qui touchent la proportion des dépenses peuvent ne pas être apparents. Les changements de moindre envergure dans les parts du panier sont pris en compte dans l'IPC, puisqu'on le calcule en utilisant les pondérations des dépenses à leur degré maximal de précision⁶.

Statistique Canada publie deux ensembles de pondérations du panier pour l'IPC, soit celles aux prix de la *période de référence du panier* et celles aux prix du *mois d'enchaînement du panier*. Les pondérations aux prix de la *période de référence du panier* sont calculées séparément pour chaque période de référence en fonction des proportions des dépenses. On obtient les pondérations aux prix du *mois d'enchaînement du panier* en procédant à l'actualisation par les prix⁷ des pondérations aux prix de la période de référence du panier pour obtenir les dépenses hybrides exprimées aux prix du mois d'enchaînement⁸. L'analyse qui suit porte sur les pondérations aux prix de la période de référence du panier, car cela reflète le mieux la variation réelle des dépenses relatives entre les périodes de référence du panier.

Analyse des pondérations du panier

Graphique 4

Proportion du panier selon la composante principale, Canada, 2020 à 2023



Note : Les pondérations sont exprimées en tant que proportions des dépenses totales de consommation des ménages appartenant au champ d'observation de l'IPC en dollars de la période de référence des pondérations.

Source : Statistique Canada, Tableau 18-10-0007-01 - Pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation.

Malgré une augmentation des dépenses dans six composantes principales, les parts du panier ont augmenté dans quatre composantes principales. Les dépenses ont diminué dans la composante des dépenses courantes, ameublement et équipement ainsi que dans celle des boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif.

6. Toutes les parts du panier sont calculés avec plusieurs décimales. Une fois publié, ils sont arrondis à la deuxième décimale près.

7. Une procédure consistant à réévaluer les quantités d'une période antérieure aux prix d'une période ultérieure. On obtient ainsi des dépenses hybrides. Cette procédure est nécessaire afin de maintenir les quantités constantes quand les dépenses (et non les quantités) sont les seules sources de données disponibles pour calculer les pondérations du panier.

8. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon dont les prix du mois d'enchaînement sont calculés, voir les paragraphes 8.17 et 8.18 du [chapitre 8 du document de référence de l'IPC](#).

La part de la composante des aliments dans le panier est celle qui a le plus augmenté parmi les composantes principales, pour passer de 16,13 % en 2022 à 16,72 % en 2023. La part de la composante des loisirs, formation et lecture s'est également accrue, passant de 9,98 % à 10,42 %. La part de la composante du logement a aussi progressé pour atteindre 28,57 %, tout comme la part de la composante des soins de santé et soins personnels, qui s'est établie à 5,18 %.

La part de la composante des dépenses courantes, ameublement et équipement dans le panier a connu la baisse la plus prononcée, passant de 14,57 % à 13,46 %. La composante des boissons alcoolisées, des produits du tabac et du cannabis récréatif a aussi vu sa part baisser pour se situer à 4,17 %. Après avoir augmenté pendant deux années consécutives, la part de la composante des transports dans le panier a reculé pour se fixer à 16,78 %. La part de la composante des vêtements et chaussures a légèrement diminué pour passer de 4,77 % en 2022 à 4,70 % en 2023.

Pour la deuxième année consécutive, la part de la composante des aliments dans le panier a augmenté. La part des aliments achetés au restaurant s'est accrue pour atteindre 5,90 %, les consommateurs ayant dépensé davantage pour les sorties au restaurant⁹ après la première année complète sans que le nombre de personnes pouvant être accueillies dans les restaurants soit limité en raison des mesures de santé publique liées à la COVID-19. Cette hausse est également attribuable aux dépenses quotidiennes en aliments et boissons des personnes qui ont repris le travail en personne. Une augmentation de la part des dépenses des aliments achetés en magasin a aussi été observé, qui représente maintenant 10,82 % du panier de l'IPC. Le fait que les Canadiens aient dépensé davantage pour l'épicerie¹⁰ s'explique en partie par la hausse des prix¹¹.

Après une baisse de la part de la composante du logement dans le panier l'an dernier, sa pondération relative a augmenté de 0,35 point de pourcentage pour s'établir à 28,57 %. Cette augmentation est en grande partie attribuable au coût de l'intérêt hypothécaire, dont la part dans le panier est passée de 3,46 % en 2022 à 5,20 % en 2023 dans le contexte de la hausse des taux d'intérêt¹². Le contexte des taux d'intérêt élevés, conjugué à d'autres facteurs, a exercé une pression à la hausse sur les prix du loyer, contribuant à une augmentation de la part du loyer dans le panier (6,86 %). La part du coût de remplacement par le propriétaire dans le panier a diminué (4,74 %), tout comme celle des autres dépenses pour le logement en propriété (2,63 %), qui comprennent les commissions immobilières et les frais juridiques, ce qui est venu contrebalancer l'augmentation de la part de la composante du logement. Ces baisses s'expliquent par le refroidissement général continu du marché du logement en 2023.

La pondération de la composante des soins de santé et soins personnels dans le panier a augmenté entre 2022 et 2023 et représente maintenant 5,18 % du panier de l'IPC. Les biens et les services de cette catégorie ont vu augmenter leur part dans le panier. La part des services de soins de santé dans le panier s'est accrue sous l'effet de la vigueur des prix des services de soins dentaires, lesquels ont augmenté en 2023¹³ en raison d'une inflation élevée persistante, de la hausse des salaires¹⁴ et de l'accroissement des prix du matériel et de l'équipement au cours des dernières années. La part des dépenses consacrées aux services de soins personnels (0,82 %), comme les coupes de cheveux, a continué de croître, retournant aux niveaux préalables à la pandémie, du fait que les Canadiens ont passé plus de temps au bureau et à assister à des événements et à des fêtes.

La part des dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage dans le panier a diminué, passant de 14,57 % en 2022 à 13,46 % en 2023. Comme beaucoup de Canadiens se sont mis à passer moins de temps à la maison à mesure que les restrictions liées à la pandémie étaient levées, la nécessité d'améliorer les espaces de vie a diminué. De plus, les pressions exercées sur les chaînes d'approvisionnement se sont atténuées en 2023 par rapport à un an plus tôt. Par conséquent, les consommateurs ont réduit leurs dépenses en meubles et en

9. Les ventes du sous-secteur des services de restauration et débits de boissons ont progressé de 12,0 % en 2023 par rapport à 2022. Source : Statistique Canada. [Tableau 21-10-0019-01 : Enquête mensuelle sur les services de restauration et débits de boissons \(x 1 000\)](#).

10. Les ventes des détaillants d'alimentation ont crû sous l'effet de la hausse des ventes enregistrée dans les supermarchés et les autres épiceries (sauf les dépanneurs) (+5,5 %), qui ont affiché des augmentations durant huit mois en 2023. Source : Statistique Canada. [Commerce de détail, décembre 2023](#).

11. Sur une base annuelle moyenne, les prix des aliments achetés en magasin ont augmenté de 7,8 % en 2023 par rapport à 2022. Source : Statistique Canada. [Tableau 18-10-0005-01 : Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé](#).

12. Le taux hypothécaire conventionnel moyen sur cinq ans est passé d'une moyenne de 4,9 % en 2022 à une moyenne de 6,0 % en 2023. Source : Statistique Canada. [Tableau 34-10-0145-01 : Société canadienne d'hypothèques et de logement, taux des prêts hypothécaires ordinaires, terme de 5 ans](#).

13. Les prix des services de soins dentaires ont augmenté de 5,7 % sur une base annuelle moyenne en 2023. Source : Statistique Canada. [Tableau 18-10-0005-01 : Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé](#).

14. En 2023, les salaires horaires moyens pour les soins de santé et l'assistance sociale ont augmenté de 4,2 % par rapport à 2022 et de 13,9 % par rapport à 2019. Source : Statistique Canada. [Tableau 14-10-0064-01 : Salaires des employés selon l'industrie, données annuelles](#).

appareils électroménagers, dont les pondérations ont reculé pour s'établir respectivement à 1,36 % et à 0,85 %, sous l'effet d'une diminution des dépenses totales ajustées en fonction des prix¹⁵ pour ces articles en 2023 par rapport à 2022¹⁶. La hausse des taux d'intérêt a également influé sur les habitudes de dépenses des Canadiens, dont bon nombre ont réduit leurs dépenses en biens discrétionnaires en retardant les achats importants.

La pondération relative des boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif (4,17 %) a diminué de 0,30 point de pourcentage, en raison du recul de 0,14 point de pourcentage de la pondération des boissons alcoolisées achetées en magasin (1,91 %). Bien que les ventes d'alcool des régies des alcools et d'autres points de vente au détail aient augmenté sous l'effet des niveaux de prix plus élevés au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2023, le volume des ventes a diminué¹⁷. En revanche, la pondération du cannabis récréatif est passée de 0,38 % en 2022 à 0,41 % en 2023¹⁸.

La part de la composante des transports dans le panier a diminué, principalement en raison de la baisse des dépenses en essence (3,86 %). Les prix du pétrole ont fortement augmenté en 2022 à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et de la hausse de la demande mondiale attribuable à l'augmentation des voyages observée dans le contexte de la réduction des restrictions liées à la COVID-19. En 2023, les prix du pétrole ont fléchi, ce qui a contribué à la baisse des prix de l'essence et des dépenses à la pompe¹⁹. Bien que l'essence soit le principal facteur à l'origine de la diminution des pondérations des transports, la pondération de l'indice d'achat de véhicules automobiles (5,43 %) a également baissé. La part des véhicules automobiles neufs dans le panier (3,53 %) a diminué, tout comme celle des véhicules automobiles d'occasion (1,90 %), ce qui a coïncidé avec l'atténuation de la pénurie mondiale de puces à semi-conducteur et l'amélioration des niveaux de stocks en 2023 par rapport à 2022. En revanche, la part du transport aérien dans le panier a augmenté pour s'établir à 1,06 %, se rapprochant de sa pondération préalable à la pandémie, sous l'effet de la croissance continue de la demande de transport aérien²⁰.

Les consommateurs ont consacré une plus petite part de leurs dépenses à la composante des vêtements et chaussures, les bijoux (0,17 %) étant à l'origine de la majeure partie de la baisse, sous l'effet d'une diminution des dépenses totales ajustées en fonction des prix pour les articles de bijouterie et horlogerie en 2023 par rapport à 2022²¹.

Conclusion

Statistique Canada continue de mettre à jour et d'améliorer l'IPC afin qu'il demeure la mesure de la plus haute qualité de la variation des prix. Dans la mise à jour du panier de 2024, les changements apportés à la pondération et à la classification, éclairés par les données disponibles les plus récentes et les plus pertinentes sur les dépenses pour l'année 2023, font en sorte que l'IPC demeure aussi représentatif que possible des variations de prix vécues par les Canadiens.

Statistique Canada continue d'accorder la priorité à l'exactitude, à la qualité et à l'actualité des données pour mesurer la variation des prix et produire un IPC qui reflète l'expérience des Canadiens. La collaboration avec des experts des prix, d'autres organismes nationaux de statistique et des partenaires fait en sorte que les données et les méthodes utilisées pour calculer l'IPC sont conformes aux normes et aux pratiques exemplaires à l'échelle internationale. Statistique Canada continuera d'explorer de nouvelles sources potentielles d'information sur les dépenses à l'appui des futures mises à jour du panier et d'adopter les méthodes les plus appropriées, afin que l'IPC demeure pertinent pour les Canadiens.

15. Les « dépenses ajustées en fonction des prix » désignent les dépenses en dollars constants qui sont ajustées pour éliminer l'incidence des variations de prix généralisées.

16. Les dépenses de consommation finale des ménages pour les meubles et articles d'ameublement et les gros appareils ménagers ont diminué respectivement de 2,0 % et de 4,4 % en 2023 par rapport à 2022. Source : Statistique Canada. [Tableau 36-10-0107-01 : Dépenses de consommation finale des ménages, trimestriel, Canada \(x 1 000 000\)](#).

17. En volume, les ventes d'alcool ont baissé de 1,1 % en 2022-2023 par rapport à 2021-2022. Source : Statistique Canada. [Tableau 10-10-0010-01 : Ventes de boissons alcoolisées des régies des alcools et d'autres points de vente au détail, selon la valeur, le volume et le volume absolu](#).

18. Les ventes de cannabis récréatif des régies provinciales du cannabis et d'autres points de vente au détail ont augmenté de 15,8 % en 2022-2023 par rapport à un an plus tôt. [Tableau 10-10-0164-01 : Ventes de cannabis des régies des alcools et du cannabis et autres points de vente au détail, par type de cannabis](#).

19. En 2023, les consommateurs ont payé 7,6 % de moins pour l'essence sur une base annuelle moyenne. Source : Statistique Canada. [Indice des prix à la consommation : revue annuelle, 2023](#).

20. Le nombre de passagers transportés par les compagnies aériennes canadiennes a augmenté de 27,0 % en 2023 (79,6 millions) par rapport à 2022 (62,7 millions). Source : Statistique Canada. [Tableau 23-10-0079-01 : Statistiques d'exploitation et financières des principaux transporteurs aériens canadiens, mensuel](#).

21. Les dépenses de consommation finale des ménages en articles de bijouterie et horlogerie ont diminué de 7,8 % en 2023 par rapport à 2022. Source : Statistique Canada. [Tableau 36-10-0107-01 : Dépenses de consommation finale des ménages, trimestriel, Canada \(x 1 000 000\)](#).

Annexe

Tableau 1
Part dans le panier (%), selon la composante principale, Canada, 2011 - 2023

Composantes principales, certains groupes de produits	Année de référence du panier							
	2011	2013	2015	2017	2020	2021	2022	2023
	pourcentage							
Aliments	16,35	16,07	16,45	16,31	16,44	15,75	16,13	16,72
Aliments achetés en magasin	11,48	11,36	11,54	11,28	11,90	10,93	10,62	10,82
Aliments achetés au restaurant	4,88	4,71	4,92	5,03	4,54	4,82	5,51	5,90
Logement	25,86	26,19	26,79	26,92	29,78	29,67	28,22	28,57
Loyer	5,76	5,67	6,20	6,24	6,59	6,72	6,67	6,86
Coût de l'intérêt hypothécaire	4,13	4,03	3,50	3,30	3,68	3,11	3,46	5,20
Coût de remplacement par le propriétaire	4,25	4,52	4,80	5,18	5,24	6,24	5,64	4,74
Autres dépenses pour le logement en propriété	1,49	1,60	1,64	1,96	4,01	4,16	3,06	2,63
Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage	12,57	12,92	13,01	12,98	15,21	14,84	14,57	13,46
Meubles et articles ménagers en matière textile	1,47	1,35	1,46	1,41	2,18	2,20	2,16	1,82
Articles ménagers	1,93	1,78	1,84	1,81	2,43	2,43	2,28	2,00
Autres produits et services ménagers	3,38	3,86	3,82	3,88	5,31	5,21	5,11	4,59
Services financiers	0,68	1,00	1,14	1,21	2,40	2,44	2,44	2,37
Communications	3,31	3,45	3,51	3,55	3,03	2,77	2,79	2,93
Services de téléphonie	2,37	2,42	2,37	2,39	1,77	1,50	1,75	1,74
Services d'accès Internet	0,78	0,89	0,97	1,06	1,07	1,04	0,83	0,99
Vêtements et chaussures	6,20	6,25	5,68	5,39	4,08	4,52	4,77	4,70
Transports	20,05	20,01	19,48	19,72	15,34	16,16	16,94	16,78
Transports privés	18,06	17,85	17,42	17,70	14,61	15,30	15,61	15,08
Achat de véhicules automobiles	6,64	6,68	7,08	7,60	6,11	5,91	5,55	5,43
Achat de véhicules automobiles neufs	3,96	3,59	3,53
Achat de véhicules automobiles d'occasion	1,95	1,96	1,90
Essence	4,85	4,77	3,49	3,34	2,84	3,47	4,27	3,86
Services d'entretien et de réparation de véhicules automobiles	1,08	1,17	1,60	1,54	0,98	1,02	1,08	1,09
Primes d'assurance de véhicules automobiles	2,92	2,88	2,80	2,68	1,93	2,12	2,17	2,31
Transport public	1,99	2,16	2,06	2,02	0,72	0,85	1,33	1,70
Transport local et de banlieue	0,64	0,69	0,65	0,66	0,25	0,30	0,35	0,43
Transport interurbain	1,22	1,34	1,29	1,23	0,30	0,37	0,83	1,15
Transport aérien	1,14	1,25	1,19	1,14	0,26	0,31	0,73	1,06
Soins de santé et soins personnels	4,95	4,75	4,98	4,86	4,76	4,74	4,92	5,18
Loisirs, formation et lecture	11,26	11,07	11,02	10,66	9,53	9,52	9,98	10,42
Hébergement des voyageurs	1,33	1,12	1,16	1,13	0,43	0,54	0,59	0,58
Voyages organisés	0,95	1,00	1,25	1,31	0,48	0,30	1,25	1,29
Achat et utilisation de véhicules de loisirs	1,40	1,25	1,13	0,95	1,57	1,70	1,66	1,73
Autres services culturels et récréatifs	2,27	2,45	2,49	2,28	1,70	1,78	1,88	1,90
Équipements, pièces et services de divertissement au foyer	0,86	0,61	0,57	0,40	1,07	0,95	0,75	0,70
Équipement vidéo	0,46	0,33	0,30	0,26	0,66	0,59	0,43	0,39
Achat de médias numériques	0,18	0,15	0,12	0,07	0,23	0,20	0,18	0,13
Boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif	2,76	2,74	2,58	3,16	4,86	4,79	4,47	4,17
Boissons alcoolisées	1,60	1,63	1,66	1,74	2,94	2,92	2,90	2,68
Produits du tabac et articles pour fumeurs	1,16	1,11	0,92	0,87	1,37	1,29	1,18	1,08
Cigarettes	1,10	1,04	0,89	0,82	1,27	1,17	1,08	0,91
Cannabis récréatif	0,55	0,55	0,59	0,38	0,41

.. indisponible pour une période de référence précise

Note : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100. Les pondérations sont exprimées en parts relatives de l'Indice des prix à la consommation d'ensemble établies en dollars de la période de référence des pondérations. Les paniers sont exprimés en prix de l'année de référence du panier.

Source : Statistique Canada, Tableau 18-10-0007-01 Pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation.

Tableau 2
Détails supplémentaires du panier par composante principale

Composante principale de l'IPC	Pondération aux prix du mois d'enchaînement du panier ¹		Classes de produits élémentaires		Proportion de services ²	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
	pourcentage		nombre		pourcentage	
Aliments	16,65	16,69	139	143	33,71	35,78
Logement	28,34	29,15	19	19	90,75	91,48
Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage	14,36	13,01	77	74	53,62	55,65
Vêtements et chaussures	4,73	4,55	81	81	3,40	2,48
Transports	16,44	16,90	32	32	33,25	36,13
Soins de santé et soins personnels	5,03	5,23	41	33	35,41	37,41
Loisirs, formation et lecture	9,92	10,27	85	80	55,20	57,23
Boissons alcoolisées, produits du tabac et cannabis récréatif	4,53	4,20	16	16	18,98	18,41
Total	100,00	100,00	490	478³	52,78	54,71

1. La pondération du panier (en %) fait référence au panier au mois d'enchaînement. Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement.

2. La proportion de services fait référence au poids total du panier des classes de produits élémentaires de l'IPC qui correspondent à des services.

3. Toutes les classes de produits élémentaires ne sont pas disponibles pour tous les niveaux géographiques régionaux les plus bas; les chiffres déclarés représentent le nombre total de classes de produits élémentaires distinctes disponibles dans toutes les régions géographiques.

Source : Statistique Canada, Division des prix à la consommation.